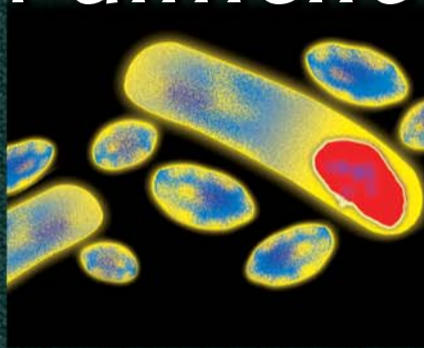


INFORMATION SUR LE

Clostridium difficile



Qu'est-ce que le *Clostridium difficile* ?

Le *Clostridium difficile*, également appelé *C. difficile*, est une bactérie connue depuis longtemps. Un faible pourcentage de la population (environ 5 %) peut être porteur de cette bactérie dans l'intestin sans avoir de problème de santé, ce qui, par conséquent, ne requiert aucun traitement. En effet, elle vit en équilibre avec les autres types de bactéries normalement présentes dans l'intestin de l'être humain. Cette bactérie a la capacité de survivre dans l'environnement.

Qu'est-ce qu'une infection à *C. difficile* ?

Après un traitement avec des antibiotiques, le nombre des bactéries dans l'intestin diminue et cela favorise la multiplication du *C. difficile*. La bactérie *C. difficile* peut se multiplier et produire une toxine responsable de la diarrhée.

Quels sont les symptômes d'une infection à *C. difficile* ?

Les symptômes courants sont la diarrhée, la fièvre et les crampes abdominales. On retrouve parfois dans les selles du sang, du mucus ou du pus. Dès qu'on soupçonne une infection à *C. difficile*, une analyse des selles permet de savoir s'il s'agit de cette bactérie. Dans la majorité des cas, les patients guérissent de cette infection. Certaines personnes plus vulnérables peuvent avoir des complications comme une inflammation grave de l'intestin ou une déshydratation. Dans certains cas, le *C. difficile* peut entraîner la mort.

Qui est à risque d'avoir une infection à *C. difficile* ?

Les personnes âgées ayant des problèmes de santé et qui sont hospitalisées sont plus à risque d'être infectées par cette bactérie lors de leur séjour à l'hôpital. La prise de certains antibiotiques est, dans une vaste majorité de cas, le facteur précipitant de l'infection.

Le risque d'être infecté est très faible pour les personnes en bonne santé.

Comment le *C. difficile* se transmet-il ?

Le *C. difficile* se transmet à partir des mains contaminées de la personne souffrant de diarrhée. Le personnel et les visiteurs peuvent se contaminer les mains lors de leurs contacts avec la personne malade ou en touchant à certains objets de son environnement (ex. : chasse d'eau, robinets, poignées de porte).

Peut-on traiter l'infection à *C. difficile* ?

Oui. Pour chaque cas, le médecin doit d'abord évaluer si un traitement s'impose. Si c'est le cas, le médecin recommandera un antibiotique approprié.

Il n'est pas nécessaire de faire un examen de contrôle si la diarrhée cesse avec le traitement. Si la diarrhée persiste ou recommence dans les semaines qui suivent, une consultation médicale est nécessaire.

Quelles sont les mesures prises pour prévenir la transmission à l'hôpital ?

La personne infectée est placée en isolement dans une chambre privée ou partagée avec d'autres patients infectés. D'autres mesures sont mises en place, tels le port de gants et de blouses à manches longues par le personnel et les visiteurs ainsi que la désinfection quotidienne de l'environnement. Ces mesures sont maintenues au moins 72 heures après l'arrêt de la diarrhée.

Une affiche placée à la porte de la chambre rappelle aux membres du personnel et aux visiteurs de se laver les mains et de respecter les mesures mises en place.

Comment éviter la transmission du *C. difficile* à domicile ?

En présence de diarrhée causée par une infection à *C. difficile*, le lavage fréquent des mains de la personne malade et des membres de sa famille est le moyen le plus efficace et le plus simple pour prévenir la transmission.

Certains objets et surfaces de l'environnement souvent touchés par la personne malade peuvent être contaminés. On doit procéder au nettoyage plus fréquent de la chambre et de la salle de bain en utilisant de l'eau de javel (1 partie d'eau de javel diluée dans 9 parties d'eau).

Le lavage des vêtements peut se faire de façon habituelle avec un détergent commercial courant en utilisant de l'eau chaude ou tiède.

Quand doit-on se laver les mains ?

- Après être allé aux toilettes ;
- avant et après avoir donné des soins à une personne infectée par le *C. difficile* ou un autre microbe ;
- après tout contact avec l'environnement d'une personne malade ;
- avant de préparer, de manipuler, de servir des aliments ou de manger ;
- après s'être mouché, avoir toussé ou avoir éternué ;
- après une contamination accidentelle avec du sang ou d'autres liquides biologiques ;
- lorsque les mains sont visiblement souillées.

Réalisé par la Direction de santé publique de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

04-209-01